18me Année - Numéro 13 SPEDIZIONE IN ABBONAMENTO POSTALE (Secondo gruppo - 70%) Le num. L. 50 - 5 septembre 1970

Le Peuple Valdôtain

Organe du Mouvement de l'Union Valdôtaine pour la défense de la minorité ethnique et linguistique valdôtaine

L'AVOCAT ORESTE MARCOZ PREMIER SYNDIC UNIONISTE DE LA VILLE D'AOSTE

M. l'avocat Oreste Marcoz, ancien Président de la Junte régionale et ancien Président du Conseil de la Vallée, est le nouveau Syndic de la ville d'Aoste. Il a été élu le 21 août. C'est la première fois que la capitale de notre Région a un Syndic de l'Union Valdôtaine. La Junte est formée comme suit: M.M. René Faval (U.V.), Ange Carello (PSI), François Allera Longo (PSI), Benjamin De Laurentis (PSI), Oddone Bongiovanni (PCI), Igino Bajocco (PCI), Demetrio Mafrica (PCI), Fernand Bianco (indépendant, élu dans la «Lista Cittadina».)

LES LARMES DE LA D.C.

Il est peu probable que nos démochrétiens d'Aoste connaissent la vigoureuse et savoureuse expression de vieux français: «battre sa coulpe sur la poitrine d'autrui!» Mais s'ils ne connaissent pas le «mot», ils n'en connaissent que mieux la «chose», dont ils usent et abusent le plus naturellement de ce monde.

Depuis quelque temps ils ne cessent de verser des larmes sur la «renaissance du frontisme» à la Municipalité d'Aoste. Il va sans dire qu'il ne s'agit pas de larmes de repentir, mais de larmes d'indignation pour la conduite du PSI, de la D.P. et de l'U V, uniques responsables, selon nos D.C., de la défaite du centre-gauche.

Nos D.C. ont horreur de la vérité, surtout quand elle les blesse, sans quoi ils comprendraient et avoueraient (au moins à eux mêmes) que la Junte nommée le 21 août à Aoste est, en quelque sorte, leur créature.

En effet, si au lieu d'ergoter sur les résultats, ils prenaient la peine de remonter aux causes, ils constateraient que la DC a perdu trois importantes occasions d'éviter la défaite qui lui fait verser aujourd'hui des larmes de rage, camouflées en larmes d'indignation.

La première fut la campagne lancée par l'U.V. en faveur de la «moralisation de la vie publique», ou plus exactement: contre les charges incompatibles avec la fonction publique. Ne pouvant s'opposer à cette campagne, comprise, soutenue, demandée même par l'opinion publique, les dirigeants de la DC finirent par y adhérer, mais avec l'intention de la saboter, ou en tous cas de la freiner le plus possible, comme il a été prouvé, hélas! par la suite.

La deuxième occasion se présenta à la veille des élections communales. La gauche de la D.C. demandait un nombre équitable de représentants au sein de la liste démochrétienne de la ville d'Aoste. L'obstination des dirigeants de la D.C. à ne faire aucune concession à la gauche provoqua, comme l'on sait, la fracture du parti et la naissance des Démocrates Populaires.

La troisième occasion s'offrit à eux après les élections. Les deux erreurs précédentes avaient coûté à la D.C. la perte

(Suite page 2)

LES LARMES DE LA D.C.

(Suite de la page 1)

du gouvernement régional et de six représentants à la municipalité d'Aoste. Le simple bon sens voulait que les dirigeants de la DC fissent un examen de conscience et une analyse de la nouvelle situation qui venait de se créer. Mais il est probable qu'ils ne firent ni l'une ni l'autre chose, car ils continuèrent de se comporter avec la même incompréhension et les mêmes prétentions qu'auparavant.

Il est donc inutile qu'ils continuent à verser des larmes sur le retour du «frontisme» à la commune d'Aoste Plus ils font semblant de s'indigner de la présence de quelques communistes dans la nouvelle Junte, plus ils se donnent des verges pour se faire fouetter. Plus ils se plaignent et plus ils s'attirent la réponse: «tu l'as voulu, George Dandin, tu l'as voulu!» Plus ils essaient de «battre leur coulpe sur la poitrine d'autrui» et plus les coups s'abattent sur la leur, à la façon d'un boomerang.

C'est tout ce qu'ils gagnent

Combefroide

AUX CITOYENS DE LA VILLE D'AOSTE

CITOYENS,

Au moment où j'assume les hautes fonctions de Syndic, je me sens dans l'obligation d'adresser au nom de la nouvelle Junte et en mon nom personnel, aux Autorités et aux Citoyens, un salut cordial, respectueux et chaleureux.

L'installation de la nouvelle Administration communale tombe, malheureusement, dans une période économique et financière délicate et difficile, qui est caractérisée par une grande instabilité dans la vie publique et privée. Pour surmonter ces difficultés notre engagement doit être plus grand encore : celui des administrateurs de concert avec celui de chaque citoyen de toute appartenance ou classe sociale.

Citoyens,

Je ne puis prendre face à vous des engagements démagogiques ou illusoires, par le fait même, comme on a pu le noter (non par goût. de polémique) que les événements récents ont eu la nuisible conséquence de retarder dangereusement la solution de nombreuses et importantes questions. Je tiens plutôt à affirmer, faisant appel à l'esprit de sérieux, de travail et au patriotisme des valdôtains d'origine et d'adoption, que nous devons nous appliquer, tous ensemble, à rattraper le temps perdu, en nous mettant à l'oeuvre dans un climat de détente et de collaboration, à tous les niveaux, afin de pouvoir atteindre les objectifs que nous désirons et pour bien édifier un avenir, toujours plus prospère, à notre noble et glorieuse Cité.

LE SYNDIC
Oreste Marcoz

MIEUX VAUT TARD QUE JAMAIS

La «Gazzetta del popolo» du 6 août écrit: «I turisti non si fermano ad Aosta; le strade di cintura li portano oltre. Occorrono nuove vie di penetrazione in città.»

C'est ce que les représentants de l'U.V. à la Commune d'Aoste et à la Région ont répété pendant des années à une Municipalité de centre-gauche qui a toujours fait la sourde oreille.

Nous constatons donc que «La Gazzetta» commence à nous donner raison.

Mieux tard que jamais!

Nous voudrions, cependant, compléter ce proverbe de la façon suivante: «Mieux vaut tard que jamais... tant que le mal n'est pas irréparable!»

Supposons, en effet, qu'on donne suite au projet de construction d'un pont sur le Buthier, entre Signayes et Porossan. Supposons qu'on donne suite au projet (soigneusement caché) d'un prolongemnt de l'autoroute d'Aoste à Courmayeur. Est-ce que cela ne contribuerait pas à détourner encore davantage de la ville d'Aoste les touristes passant par les deux tunnels? Oui, sans doute! Oui, cela nuirait à la ville d'Aoste et (dans le deuxième cas) également à toutes les communes qui se trouvent entre Aoste et Courmayeur.

Et qu'on nous fasse le plaisir de ne pas invoquer le «progrès»! Qu'on ne vienne pas nous répéter que nous sommes des «conservateurs» et peut-être même des «réactionnaires».

L'U.V. a prouvé abondamment, par des faits plus encore que par des mots, qu'elle est amie du progrès. Les initiatives les plus hardies au point de vue économique, culturel et social (réseau routier, assainissement du bétail, pensions, gratuité des livres scolaires, etc...) furent prises par des gouvernements régionaux présidés par des unionistes. Mais sa conception du progrès n'est ni celle des technocrates ni celle surtout des spéculateurs.

La science, la technique, la richesse aussi sont de bonnes choses, à condition de ne jamais oublier qu'elles ne sont que des moyens. Dès qu'on perd de vue cette vérité élémentaire, on cesse de travailler pour le progrès, on marche à grands pas vers le chaos et l'aoto-destruction, conséquences fatales de toute subversion de la hiérarchie des valeurs.

Les conséquences néfastes de cette conception grossière du progrès sont devenues tellement évidentes dans tous les domaines, notamment dans celui de la salubrité, que des cris d'alarme commencent à se faire entendre un peu partout dans le monde soi-disant civilisé.

Mieux tard que jamais!

I VALDOTAINS!

Renouvelez votre abonnement au «PEUPLE VALDOTAIN»

29, rue Festaz - Aoste C. P. 401/2

TORREFACTION **Bianquin Ildo**

27 Rue De Tillier
Tél. 41.123
AOSTE

SAUVONS LES VIEILLES CLOCHES

Il y a trop de valdôtains qui montrent une totale indifférence pour la conservation du patrimoine artistique de leur région. Le nombre d'objets antiques (statues, meubles, ustensiles, etc...) qui ont laissé notre Vallée est incalculable. Il nous reste cependant la «consolation» de songer que ces objets n'ont pas complètement disparu. Ils font belle figure dans quelque appartement bourgeois, à l'étranger, où ils rappellent malgré tout notre pays. On ne peut pas en dire autant des cloches de nos églises qu'on livre au fondeur pour en faire des neuves. Dans ce cas, il ne s'agit plus seulement d'une perte pour la Vallée d'Aoste mais d'une perte pour tout le monde.

La plupart de ces cloches historiques, datées et enrichies d'inscriptions, de médailles et d'ornements, ont en effet une valeur esthétique et archéologique incontestable.

La durée moyenne d'une cloche est d'environ 250 ans, après quoi il faut la remplacer à cause des fêlures. Mais pourquoi la vendre au fondeur pour un prix dérisoire, comme si le son qu'elle a perdu était son unique langage?

Elle en a un autre, que nous pourrions définir «écrit» et qui parle à nos yeux au lieu de parler à nos oreilles. Elle s'exprime par un autre organe, toujours vivant celui-là, mais que nous ne pouvons entendre sans la collaboration de notre intelligence et de notre coeur.

Pour fabriquer de nouvelles cloches, il n'est pas besoin de fondre les vieilles. Ces dernières, quand elles ont une véritable valeur, devraient être achetées par l'Administration de la Vallée, afin de prendre place un jour dans ce Musée régional dont nous souhaitons la création.

Nous avons là une nouvelle occasion d'appliquer la maxime «tradition et progrès» et de prouver encore une fois qu'elle ne renferme aucune contradiction.

Pe pocca sou dz'étsandzo de
viëille moutre [illegible]atot de nouve

● ORFEVRERIE
● HORLOGERIE
● ARGENTERIE

Marino Pasquettaz

AOSTE — 40, Rue Festaz
(angle Avenue de la Gare) ☎ 44.503

PROGRES DU FRANÇAIS DANS LE MONDE

En 1945, c'est avec seulement cinq voix de majorité que le français fut reconnu langue officielle à l'O.N.U. En 1967, c'est par 73 voix contre 9 et 26 abstentions qu'il a reçu le plein statut de langue de travail sur le même plan que l'anglais. Ces deux chiffres qui montrent l'étonnante progression de la langue française en moins de 25 ans, sont relevées avec beaucoup d'autres dans l'ouvrage que vient de publier Suzanne Balous sous le titre «L'action culturelle de la France dans le monde». (Presses universitaires de France).

L'auteur apporte des indications nombreuses et importantes jusqu'ici dispersées, notamment sur l'étendue de la francophonie, sur les organismes qui travaillent à la diffusion de la langue française, sur l'effort qui est consenti par la France pour son action culturelle. En dix ans, le nombre des professeurs français à l'étranger est passé de 12.362 à 33.814. Dans plus de 130 lycées français à travers le monde, 682.000 élèves reçoivent un enseignement entièrement ou partiellement en français.

Mais dans le domaine de l'enseignement, le souci actuel est surtout de «former des formateurs». Ainsi le nombre des bourses accordées pour les études en France à des étudiants étrangers est passé depuis 1959 de 2.924 à 15.731.

A ces actions s'ajoutent la diffusion sans cesse en progrès du livre, du film, l'envoi à l'étranger d'émissions radiophoniques et télévisées.

En terminant cet ouvrage qui est véritablement une somme, l'auteur note que la langue française est «devenue langue de masses, une langue qui symbolise la promotion matérielle et spirituelle à laquelle des peuples entiers aspirent». Aussi donne-t-elle à l'action en faveur de la diffusion de la culture française un triple objectif:

- Faire du français la langue d'usage des 100 à 150 millions de francophones «virtuel» en Afrique et en Asie dans un délai de 20 ans.
- Faire adopter le français comme langue européenne par les membres du marché commun.
- En favoriser l'enseignement comme première langue vivante ou, au moins, à égalité avec l'anglais, dans le plus grand nombre de pays du monde.

(Le Dauphiné Libéré)

A LA GALERIE VALDOTAINE

EXPOSITION DU PEINTRE BORGA

M. Franco Borga a exposé récemment 44 oeuvres à la Galerie Valdôtaine d'Aoste.

Le visiteur reste soudain stupéfait par l'atmosphère ravissante que la vision globale des peintures produit et il laisse errer d'abord son regard sur les espaces d'un azur reposant, sur les tonalités délicates des roses et des gris, ensuite, s'approchant des tableaux, il constate que, hors de toute interprétation possible, l'oeuvre séduit par ce charme poétique que seul le vrai artiste réussit à imprimer à ses créations.

Les peintures de Borga n'ont pas de titre: cela signifie, et l'auteur l'assure aussi, qu'il ne commence pas à travailler sur un schéma précédemment établi, mais il arrive à créer, en se laissant librement emporter par son inspiration, une oeuvre dont il serait trop long de décrire tous les éléments qui la composent.

Franco Borga est un peintre trop sérieux et honnête pour se servir de ces moyens qui n'ont d'autre but que de frapper le public.

Il est très sensible et modeste: il ne fait pas de battage publicitaire, il ne s'impose pas d'autorité; il laisse parler ses images évanescentes et pourtant incisives à cause de leur netteté: ses chevaux nerveux, ses nus purs, ses ronds légers comme des bulles de savon, les clochettes harmonieuses, les lunes mystérieuses, de longs fils qui semblent imprimer un certain mouvement aux images déjà fluctuantes dans les espaces lumineux et immobiles.

Je ne crois pas devoir m'arrêter à son style, indiscutable: le rapprochement de certains éléments, dû parfois au hasard, lui réussit toujours et n'est jamais incohérent.

Je préfère contempler la poésie émanant des tableaux, suivre les images qui semblent s'enfuir, tant elles sont vives et glissantes: au risque de paraître absurde, je suis tentée d'affirmer qu'on reste dans la crainte qu'elles sortent tout à coup du tableau et qu'il ne reste là rien d'autre que l'immensité de l'espace azur, immobile.

éem.

Art. 4
...Omissis...

nombre d'infirmes pourront obtenir cette forme d'assistance. ...

3) l'augmentation des primes de legitimation.

A travers la Vallée

AOSTE - Des amis savoyards.

Un groupe de Savoyards de la classe 1925 (1905 en Italie) a été reçu par la Municipalité d'Aoste et par des représentant du Comité des traditions valdôtaines, dont M Paul Contoz, vice-président.

Après avoir déposé une gerbe de fleurs au monument aux Morts, nos amis savoyards, pilotés par M M Paul Contoz et Antoine Turcotti, visitèrent les principaux monuments de la Ville Ils se rendirent ensuite au restaurant «La Jolie Bergère» de Péroulaz, où les attendait, lisons-nous dans «Le Dauphiné Libéré», «un menu fort apprécié de mets locaux, arrosés d'un blanc du pays délicat et d'un Barbera assez chaud pour faire oublier le Gamay natal.»

Le quotidien grenoblois ajoute que «des chants valdôtains et allobroges précédèrent le discours du Président, très envié par tous de siéger entre nos deux ravissantes hôtesses» (Il s'agissait de deux jeunes valdôtaines en costume). «Le secrétaire, M Paul Reboton, n'eut aucune peine à émouvoir son auditoire au rappel des liens plus que millénaires qui unissent Valdôtains et Savoyards, depuis les Salasses jusqu'au grand Martyr de la Résistance, Emile Chanoux Il souligna le plaisir des «classards» retrouvant en cette Vallée les noms de nos villages et de nos paysans et la pratique de la langue française, parlée ici depuis toujours. Il fit aussi le rappel des franchises accordées jadis aux Valdôtains par le Blanches-Mains, préfigurant l'autonomie actuelle de la Vallée d'Aoste La visite au château de Fénis de fière allure fut une autre révélation et un émerveillement pour les «classards», ravis de cette inoubliable journée.»

ANTEY - Un alpiniste de 7 ans.

Le jeune Marc Poletto, âgé de 7ans et fils de notre ami Louis, a fait l'escalade de la «Becca d'Aver» (m 2500) en compagnie de M. Delio Joux, frère de la championne Roselda Joux. Ils étaient attendus là-haut par des personnes de Verrayes, notamment M.M. Louis Navillod et Félicien Marquis, qui posaient une croix de m. 9,69, en souvenir de la Mission.

Parti du lac Lauzon (m.1300) le petit Marc a effectué le trajet d'aller et retour en 3 heures seulement, ce qui d'ailleurs ne saurait étonner, étant donné qu'il est l'arrière-petit-fils du célèbre guide Daniel Maquignaz (1856-1910) de Valtournanche.

JOVENCAN - Mariage.

M. Emile Duclos - fils du Président de la section UV de Jovençan, M. Albin Duclos - a uni sa destinée à celle de Mlle Rosine Rosset d'Ollomont. La Messe a été célébrée en langue française dans la paroisse de l'épouse.

Nos félicitations et meilleurs souhaits de bonheur à ce nouveau foyer valdôtain.

LILLIANES - Naissance.

Le 28 juillet, un enfant du sexe féminin est venu réjouir le jeune foyer de M. Gratien Resenterra et de son épouse Lydie, née Rolland La petite a reçu le nom d'Emmanuèle.

Nos félicitations aux heureux parents ainsi qu'au grand-père, M. Antoine Resenterra, syndic de Lillianes.

DEUILS

A Aoste, M. Antoine Pavetto, ancien commerçant de la rue De Tillier, décédé à l'âge de 71 ans, et Mlle Palmyre Nouchy, 60 ans, qui tint pendant des années une boutique de lingerie, place Chanoux.

A Introd, M. Marius Brunet, conseiller communal et président du consorce de bonification, décédé subitement à l'âge de 48 ans.

A Verrès, M. Jean Colombot, décédé le 4 août, à l'âge de 66 ans. M. Colombot, fervent unioniste, avait été assesseur et vice-syndic de la commune de Verrès.

Nos condoléances aux familles Pavetto, Nouchy, Brunet et Colombot.

DONNAZ - Naissance.

Marino, né le 13 août, fils de notre ami Beppino Zanolli. Nos compliments ainsi que ceux de la section de Donnaz aux heureux parents et voeux de prospérité aux petit.

PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS
Rédaction Administration et Publicité
au SIEGE de
L'UNION-VALDOTAINE
29, rue Festaz - Tél. 41 120 - 11100 Aoste

ABONNEMENTS
Ordinaire L. 1000 -(semestre L. 600)
Etranger L. 2.000- Soutien L. 5 000
C.C. N° 2/40412
DIR. RESP. EMILE PROMENT
Enreg. Tribunal D'Aoste N° 2 du 24-5-1954
Imprimé par L'UNION-VALDOTAINE
29, rue Festaz - 11100 AOSTE-

COMUNE DI SARRE

VALLE D'AOSTA

AVVISO DI PUBBLICAZIONE DEL PIANO REGOLATORE

Il Sindaco

avverte che, ai sensi dell'art. 9 della legge 17-8-1942, n. 1150 e 10 della legge regionale 10-4-1960 n.3 nonchè di tutte le altre disposizioni disciplinanti la materia urbanistica, dal 22 agosto 1970 e per trenta giorni interi e consecutivi tutti gli atti e documenti relativi al piano regolatore generale del Comune di Sarre ivi compresa la deliberazione consiliare N. 60 del 7-3-1970 e resa esecutiva il 12-6-70 N.12039-2 che approva il piano, sono depositati nel municipio di Sarre a disposizione di chiunque abbia intenzione a consultarli.

Enti e privati possono presentare osservazioni in competente bollo entro i trenta giorni di pubblicazione e altri trenta giorni dopo la scadenza del periodo di deposito, ai fini della collaborazione di tutti i cittadini al perfezionamento del piano stesso.

Tutti i documenti, studi o grafici che venissero allegati alle osservazioni devono essere assoggettati al bollo di rito, avvertendo che il perentorio termine scade il 21 ottobre 1970 per cui, dopo tale data, ogni eccezione non potrà essere presa in considerazione.

Sarre, il 10 agosto 1970

Il Sindaco
(Blanc Cirillo)

NECROLOGIO

La Cassa di Risparmio di Torino prende viva parte al dolore della famiglia per la scomparsa di

PIETRO MOLINAR MIN

già Reggente ed attuale Presidente del Comitato di Sconto della dipendenza di Aosta.

Torino, 25 agosto 1970

LLOYD ITALICO & L'ANCORA Compagnie d'Assurance

Les plus sûres garanties aux meilleures conditions

Agent général pour la Vallée d'Aoste:
M. le géom. IVO FOURNIER

Agence: rue des Portes Prétoriennes, 19
Téléphone 41834 AOSTE